

# Rapport d'activité 2023

Fondation pour les recommandations relatives  
à la présentation des comptes



---

**Remarque**

Dans le présent rapport d'activité, le masculin générique est utilisé pour des raisons de lisibilité. Les identités de genre féminines et autres sont expressément incluses dans la mesure où cela est nécessaire pour l'énoncé.

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>4</b>
<b>Modèle – Mission Statement</b>	<b>5</b>
<b>Développements de Swiss GAAP RPC</b>	<b>6</b>
Aperçu des activités les plus importantes en 2023	6
Conférence annuelle Swiss GAAP RPC	9
Échanges avec d'autres organismes de normalisation	9
Activités prévues en 2024	10
<b>Consultations et procédures de vérification</b>	<b>11</b>
<b>Organisation</b>	<b>11</b>
Conseil de fondation	12
Commission d'experts	13
Comité d'experts	16
Sous-commissions	17
Observateurs	17
Secrétaire technique et assistants	18
<b>Groupe de soutien Swiss GAAP RPC</b>	<b>20</b>
Organisations	20
Personnes physiques	20
<b>Rapport sur la situation financière</b>	<b>21</b>
<b>Comptes annuels 2023</b>	<b>22</b>
Bilan	22
Comptes annuels 2023	22
Tableau de flux de trésorerie	23
Tableau de variation des capitaux propres	23
<b>Annexe aux comptes annuels</b>	<b>24</b>
Informations sur les activités de la fondation	24
Principes de la présentation des comptes	24
Notes annexes aux comptes annuels	24
<b>Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint</b>	<b>31</b>

## Avant-propos

En 2023, les organes de Swiss GAAP RPC se sont une nouvelle fois énormément engagés au cours d'une année très riche en activités.

Sur le plan technique, le travail a porté sur la clôture de la procédure de vérification de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» et sur sa révision qui a commencé immédiatement après. En outre, la Commission d'experts a tenu compte des évolutions sociétales du moment: elle a conçu et publié un document de discussion relatif au développement durable, ainsi qu'un projet de guide à destination des PME sur la gestion du développement durable et l'établissement d'un rapport de durabilité. Il y a fort à parier que ce sujet nous occupera encore davantage dans les années à venir. Cette année encore, de nombreuses activités techniques ont à nouveau accompagné la définition proprement dite des normes: nous avons achevé la publication de la brochure RPC 2023 et l'actualisation du tableau de traduction des termes comptables, considérablement avancé sur la nouvelle édition du manuel, attendue pour 2024 et, pour la quatrième fois depuis 2009, nous avons interrogé plusieurs milliers d'entreprises et organisations helvétiques dans le cadre de l'étude RPC à long terme sur la présentation des comptes et l'établissement de rapports.

En plus de ces travaux techniques, nous avons pu une fois encore nous consacrer davantage à la mise en œuvre des aspects pratiques de notre modèle, dont l'un des principaux objectifs est de soutenir une communauté active d'utilisateurs des RPC. C'est ainsi qu'ont eu lieu en 2023 trois événements «RPC in

situ» pour lesquels nous avons enregistré une participation très réjouissante. En novembre, la conférence annuelle de la RPC a elle aussi attiré beaucoup de monde et a été marquée par un événement spécial organisé à l'occasion du départ de deux membres de longue date du conseil de fondation MM. Rudolf Dellenbach et Klaus Jenny, ainsi que du président de la Commission d'experts et du conseil de fondation, M. Giorgio Behr, qui a lui aussi exercé ces fonctions durant de nombreuses années. Le groupe de soutien a lui aussi vu le nombre de ses membres augmenter quelque peu. En dépit de la hausse sensible des recettes engendrée par la réédition de la brochure, la fondation clôture l'exercice 2023 avec un résultat légèrement négatif, alors que sa situation patrimoniale est pratiquement toujours aussi satisfaisante. Un état de fait qui s'explique par la grande quantité d'activités techniques présentées.

Dans l'ensemble, les Swiss GAAP RPC ont à nouveau connu une année exigeante sur le plan technique, mais également très fructueuse. Les activités présentées seront poursuivies en 2024 et la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes fêtera son 40<sup>e</sup> anniversaire. Nous le célébrons dans la soirée du 21 novembre 2024, à l'issue de la conférence annuelle.

Nous exprimons nos plus vifs remerciements aux bénévoles de la Commission d'experts, du Comité d'experts, des groupes de travail et du conseil de fondation, ainsi qu'au personnel du Secrétariat technique pour son remarquable soutien!

Commission Swiss GAAP RPC



**Prof. Dr Peter Leibfried**

Président de la Commission d'experts Swiss GAAP RPC



Comité d'experts (de gauche à droite): Andreas Soland, Sven Bucher, Andreas Seibold, Peter Leibfried, Patrick Balkanyi, Silvan Loser, Michael Annen.

## Modèle – Mission Statement

Conformément à l'art. 3 al. 2 de l'acte de fondation, la Commission d'experts est chargée d'élaborer des recommandations relatives à la présentation des comptes, qui tiennent compte de la situation suisse. Ces recommandations ont pour but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse. La Commission d'experts peut également se prononcer sur des questions particulières d'intérêt général.

Dans ce cadre, l'orientation actuelle de nos activités a été définie dans notre modèle. L'objectif est que ...

**« ... la RPC fasse figure d'instance normative pour une présentation des comptes suisse de haute qualité selon le principe de l'image fidèle «True and Fair View» autour de laquelle s'est formée une communauté active d'utilisateurs.»**

La fondation RPC encourage la transmission et la diffusion d'une présentation des comptes axée sur la mise en œuvre pratique tenant compte des particularités suisses. Elle promeut l'échange entre les rédacteurs, les auditeurs, les destinataires, les conseillers, la politique, l'administration, les normalisateurs, les organes de surveillance et d'autres parties intéressées. Elle soutient une mise en pratique de haute qualité des Swiss GAAP RPC et concourt au développement de règles d'interprétation autonomes du principe de true and fair view. Elle cherche expressément à éviter l'apparition d'une jungle de réglementations, les discussions théoriques sans fin ou la mise en place d'une administration poursuivant ses propres intérêts.

# Développements de Swiss GAAP RPC

## Aperçu des activités les plus importantes en 2023

### En 2023, les activités se sont principalement concentrées sur les thèmes suivants:

- Achèvement de la procédure de vérification (PV) et début de la révision pour la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance»
- Élaboration et publication d'un document de discussion relatif au développement durable (et projet de guide à destination des PME sur la gestion du développement durable et l'établissement de rapports de durabilité)
- Réalisation de la quatrième étude sur la présentation des comptes en Suisse
- Autres projets
  - Publication de la brochure RPC 2023 (y compris tableau de traduction)
  - Révision du manuel RPC
  - Élargissement du groupe de soutien Swiss GAAP RPC
  - Réalisation d'événements «RPC in situ»

Sur ces points, nous pouvons rapporter les détails suivants:

### Achèvement de la procédure de vérification (PV) et début de la révision pour la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance»

La procédure de vérification pour la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» a débuté au printemps 2023. La sous-commission était composée des membres suivants (cités par ordre alphabétique):

- Simon Bayer, Stadler Rail, représentant des utilisateurs
- Stefan Haag, PwC, représentant de la Commission technique Présentation des comptes True and Fair View EXPERTSuisse
- Dr Reto Leibundgut, c-alm, représentant des actuaires/experts en caisses de pension
- Dr Silvan Loser, KPMG, responsable de la sous-commission RPC 16
- Erich Meier, KPMG, représentant de la Commission technique Institutions professionnelles de prévoyance (LPP) EXPERTSuisse
- Philipp Rohrbach, représentant de l'Office fédéral des assurances sociales
- Stefan Suter, représentant de SIX Exchange Regulation

Côté Secrétariat technique, la sous-commission est soutenue par Dr Anita Gierbl.

La procédure de vérification s'est appuyée sur les expériences pratiques des membres de la sous-com-

mission en matière d'utilisation de la Swiss GAAP RPC 16 ainsi que sur une analyse détaillée des publications des quelque 80 entreprises cotées à la SIX Swiss Exchange appliquant les RPC. Ses résultats ont été présentés lors de la séance de juin 2023 de la Commission d'experts RPC qui, sur la base des informations obtenues, a décidé de procéder à la révision de la recommandation Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» et de se concentrer sur les trois domaines suivants:

1. Traitement des plans de prévoyance étrangers
2. Informations sur les plans de prévoyance suisses
3. Publications/tableau annexe.

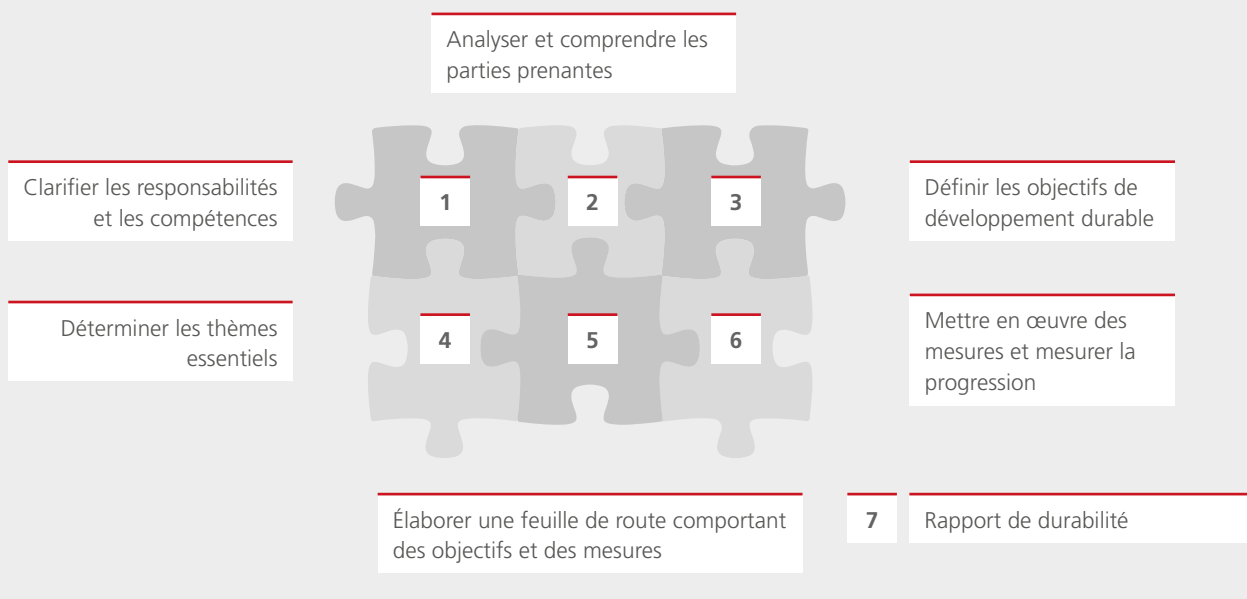
La sous-commission a entamé les travaux de révision en août 2023. En vue de valider les premières propositions de solution, différents votes consultatifs ont été organisés en décembre 2023 au sein de la Commission d'experts RPC à propos de la délimitation du champ d'application, de l'inscription au bilan des plans de prévoyance étrangers, des informations à fournir (y compris les éventuelles agrégations) ainsi que du tableau d'actualisation pour l'avantage ou l'engagement économique.

Sur la base des retours reçus, la sous-commission établira en 2024 un projet de recommandation remaniée. En fonction de l'évolution de la révision, une consultation serait alors organisée au premier trimestre 2025, avec une adoption (au plus tôt) de la norme révisée lors de la réunion de la Commission d'experts fin 2025.

### Élaboration et publication d'un document de discussion relatif au développement durable (et projet de guide à destination des PME sur la gestion du développement durable et l'établissement de rapports de durabilité)

L'importance de la durabilité ne cesse de croître pour les entreprises. Une évolution qui, en plus de nécessiter l'intégration effective de la durabilité dans les modèles d'affaires, requiert l'établissement de rapports transparents allant au-delà des aspects financiers. Le législateur suisse a réagi à cette évolution en exigeant que les entreprises d'intérêt public dépassant des critères de taille déterminés établissent pour la première fois pour l'exercice 2023 un rapport sur les questions non financières (art. 964a CO). Le contenu de celui-ci s'inspire des directives européennes, et en particulier de la directive portant sur la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité (NFRD).

### Les sept étapes du guide RPC sous forme de puzzle



Eberle R./Allgaier A., «Nachhaltigkeit in der FER – Hintergründe zum Diskussionspapier», p. 46, dans: EXPERT FOCUS, avril 2024.

Dans ce cadre et en s'appuyant sur des suggestions d'utilisateurs, la RPC a entamé dès 2022 les travaux préparatoires concernant l'établissement d'un rapport de durabilité. Au vu de l'environnement réglementaire dynamique et manquant parfois de clarté, l'adoption d'une recommandation (contraignante) n'est cependant ni souhaitée ni envisagée pour l'heure. En vue de délimiter le processus de projet pour les recommandations, la RPC a donc visé la publication d'un document de discussion consacré au développement durable et invitant à un échange spécialisé. L'an dernier, une sous-commission créée par la Commission d'experts RPC et dirigée par Reto Eberle a élaboré un tel document de discussion sur le développement durable au sein de la RPC. Cette sous-commission est composée comme suit (par ordre alphabétique) :

- Daniel Bösiger, membre de la Commission d'experts de la RPC, auparavant Georg Fischer AG, représentant des utilisateurs
- Sven Bucher, membre de la Commission d'experts de la RPC, Zürcher Kantonalbank, Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses SA, représentant des banques
- Andreas Buchs, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW), représentant des hautes écoles
- Prof. Dr Reto Eberle, président du conseil de fondation de la RPC, Université de Zurich, KPMG, direction de la sous-commission Durabilité
- Dr Mark Veser, responsable de la commission transversale «Sustainability, Governance & Leadership» d'EXPERTsuisse, Ernst & Young.

Côté Secrétariat technique, la sous-commission est as-

sistée par Alexandra Allgaier (jusqu'en décembre 2023) et par Louisa Fuchs (depuis décembre 2023).

Le document de discussion se compose de deux parties: La partie 1 contient des informations de contextualisation relatifs à la réglementation du rapport de durabilité, tandis que la partie 2 propose le guide proprement dit.

Cette publication s'adresse tout particulièrement aux petites et moyennes entreprises et organisations qui souhaitent traiter les aspects centraux du développement durable de manière structurée. Le grand défi en la matière est de réussir à intégrer le développement durable de manière efficace dans le modèle d'affaires ou l'activité de l'entreprise – notamment en raison des ressources limitées des PME.

L'idée de base de ce guide est de structurer ce qui existe et de le compléter de manière pertinente – et d'associer ainsi bases théoriques et expériences pratiques. Le but est de permettre aux utilisateurs des RPC de fournir des informations transparentes à propos des multiples efforts qu'ils déploient pour agir de manière durable. Selon la pratique éprouvée de la RPC, le guide se veut compact et concis: il se limite à sept étapes permettant de rassembler les informations pertinentes nécessaires au rapport de durabilité. Le processus ressemble donc à un puzzle: chaque étape est une pièce de celui-ci et le tout fournit une image cohérente – le rapport de durabilité. Au besoin, ce rapport de durabilité peut être étendu à des informations supplémentaires afin de satisfaire aux exigences des parties prenantes ou aux prescriptions réglementaires.

<sup>1</sup> [www.fer.ch/studie](http://www.fer.ch/studie)

<sup>2</sup> [www.fer.ch/content/uploads/2023/02/veb\\_RuC\\_No3\\_2022\\_Baettig-Loser.pdf](http://www.fer.ch/content/uploads/2023/02/veb_RuC_No3_2022_Baettig-Loser.pdf)

<sup>3</sup> [fachempfehlungen-zur-rechnungslegung.ch/fr/](http://fachempfehlungen-zur-rechnungslegung.ch/fr/)

<sup>4</sup> [www.fer.ch/fr/projets/tableau-de-traduction-des-termes-comptables](http://www.fer.ch/fr/projets/tableau-de-traduction-des-termes-comptables)

Au final, le rapport étendu selon la RPC englobe les éléments suivants: stratégie, modèle d'affaires, rapport sur les risques, environnement/perspectives d'avenir, durabilité et gouvernance. En plus de la structuration du contenu, d'autres grandeurs de mesure possibles sont proposées, elles doivent être affectées aux trois catégories ESG générales «Environment» (E), «Social» (S) et «Governance» (G).

Une fois le document de discussion adopté par la Commission d'experts en décembre 2023, il a été publié en allemand et en français sur le site de la RPC avant la fin de l'année. Parallèlement, une invitation à prendre position a été lancée au grand public. La sous-commission analysera les retours au printemps 2024, puis soumettra les résultats à la Commission d'experts. En parallèle, une fois que le guide aura été testé en détail et que les différentes étapes pratiques auront été définies, un exemple de rapport de durabilité sera préparé.

### Réalisation de la quatrième étude sur la présentation des comptes en Suisse

De mai à juillet 2023, pour la quatrième fois depuis 2009, plusieurs milliers d'entreprises et organisations helvétiques ont été interrogées dans le cadre de l'étude RPC à long terme à propos de la présentation des comptes et de l'établissement de rapports en Suisse. L'objectif était d'actualiser les résultats des précédentes enquêtes afin d'identifier de nouveaux développements ou l'esquisse de nouvelles tendances. Par ailleurs, le questionnaire a été précautionneusement élargi afin qu'il puisse couvrir des aspects supplémentaires; il a intégré pour la première fois des questions portant sur l'établissement d'un rapport de durabilité. La fondation RPC remercie tous les participants et participantes pour leur soutien. Les premiers résultats de l'étude ont été présentés en novembre 2023 à l'occasion de la conférence annuelle; le rapport complet est disponible depuis fin avril 2024 sur le site Internet de la RPC.<sup>1</sup>

### Autres projets

#### ▪ Réalisation d'événements «RPC in situ»

En 2017, la fondation RPC a lancé une série d'événements intitulés «RPC in situ». L'objectif est d'intensifier les contacts avec et entre les utilisateurs dans les différentes régions. Après une pause de deux ans due à la pandémie de COVID-19, la série d'événements «RPC in situ» a pu être réorganisée en 2022. En 2023, les trois manifestations qui se sont déroulées à Saint-Gall, Soleure et Lausanne ont suscité un vif intérêt. Il est réjouissant de constater que nous

avons pratiquement renoué avec le succès d'avant la pandémie. Pour 2024, la fondation prévoit d'organiser des événements «RPC in situ» à Bienne, Schwytz et Lugano.

#### ▪ Publication de la brochure RPC 2023 et actualisation du tableau de traduction

Lors de sa séance du 30 novembre 2021, la Commission d'experts a décidé d'éditer une nouvelle édition de la brochure RPC pour le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les travaux ont été achevés en 2022 si bien que la vente de la nouvelle brochure a pu commencer début janvier 2023. Outre l'intégration de la nouvelle recommandation Swiss GAAP RPC 28 «Subventions publiques» et de la version remaniée de la recommandation Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» (toutes deux entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024), la Swiss GAAP RPC 14 «Comptes consolidés des compagnies d'assurance» (abrogée au 31 décembre 2020) a été supprimée. En plus de ces adaptations, des corrections mineures ont été apportées à divers endroits afin d'éliminer des incohérences et des erreurs, mais elles n'ont pas de conséquences matérielles. Un aperçu détaillé des rectifications est disponible dans un article paru dans une revue spécialisée.<sup>2</sup>

Depuis le début de l'année 2023, la nouvelle brochure RPC peut être achetée en librairie et sur notre boutique en ligne. La boutique en ligne de la RPC a également été remaniée et est désormais disponible en plusieurs langues.<sup>3</sup>

Le tableau de traduction des termes relatifs à la présentation des comptes publié pour la première fois en 2022 a été actualisé et complété à l'automne 2023. Il aide les utilisateurs RPC à traduire les principaux concepts de la présentation des comptes en allemand, anglais et italien. Le tableau de traduction peut être téléchargé gratuitement sur le site de la RPC.<sup>4</sup>

#### ▪ Réédition du manuel RPC

Le manuel RPC officiel, qui est aujourd'hui pratiquement épuisé, a été publié pour la dernière fois en 2014. Les travaux de rédaction de la nouvelle édition entièrement révisée ont été achevés l'an dernier. Nous avons ajouté un nouveau chapitre concernant la Swiss GAAP RPC 28 «Subventions publiques» et avons entièrement réécrit le chapitre existant à propos de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés». Étant donné que l'affinage du contenu a pris un peu plus de temps que prévu,



la troisième édition du manuel RPC sera publiée au troisième trimestre 2024, aux éditions SKV. L'ouvrage peut déjà être (pré)commandé.<sup>5</sup> Une version française suivra d'ici fin 2024.

#### ▪ Gestion et extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Créé en 2017, le groupe de soutien Swiss GAAP RPC permet aux entreprises, aux associations et aux personnes physiques d'exprimer leur soutien en faveur d'un système comptable indépendant adapté aux besoins des utilisateurs suisses à partir d'une contribution annuelle de CHF 1'000 (CHF 100 pour les personnes physiques).

Depuis son lancement il y a six ans, le groupe de soutien Swiss GAAP RPC reçoit toujours un accueil extrêmement positif. Actuellement (décembre 2023), il est composé de 92 mécènes (entreprises, associations et personnes physiques). Les activités visant à développer davantage le groupe de soutien ont été poursuivies en 2023, le but étant d'informer une sélection d'utilisateurs plus ou moins importants de la pertinence et des avantages d'une adhésion à celui-ci. Nombre des membres actuels du groupe de soutien sont publiés dans le rapport d'activité (chapitre *Groupe de soutien Swiss GAAP RPC*) et sur notre site Internet.<sup>6</sup> Vous y trouverez également de plus amples informations sur le sujet.

### Conférence annuelle Swiss GAAP RPC

Le 16 novembre 2023, la conférence annuelle a été organisée pour la troisième fois déjà sous un format hybride. Environ les deux tiers des 145 participantes et participants étaient présents physiquement à l'hôtel Radisson Blu de l'aéroport de Zurich, tandis qu'un tiers était connecté numériquement. Conformément à la tradition, la conférence annuelle a été organisée par la fondation RPC avec ses partenaires CFO Forum, EXPERTsuisse, FIDUCIAIRE | SUISSE et veb.ch. Le programme comprenait des présentations consacrées aux projets techniques en cours de la fondation RPC (révision de la Swiss GAAP RPC 16 et durabilité) ainsi qu'aux principaux enseignements de l'étude RPC, organisée pour la quatrième fois à l'été 2023. Silvan Loser a une nouvelle fois organisé son atelier préféré sur les points de friction RPC, tandis que Peter Leibfried et Daniel Bättig ont proposé de passer en revue les principaux changements de la version remaniée du manuel. Orateur invité, Marcel Niederberger de V-Zug a enthousiasmé son auditoire avec son ex-

posé sur l'établissement d'un rapport de durabilité. Le moment fort de la journée fut sans conteste le podium de discussion animé de main de maître par Florian Hohmann et rassemblant Giorgio Behr qui a présidé la fondation de longues années et s'est retiré en mai 2023, son successeur Reto Eberle, les anciens membres de la RPC Ancillo Canepa et Kaspar Müller ainsi que Florian Esterer, le nouveau représentant de la Suisse à l'IASB. Lors de l'apéritif qui a clôturé la journée, les personnes présentes ont pu entretenir leur réseau et se raconter d'autres anecdotes issues des près de quarante années d'existence de la RPC.

La conférence annuelle 2024 se déroulera à nouveau sous forme hybride à l'hôtel Radisson Blu de l'aéroport de Zurich. La date retenue est le 21 novembre 2024. Les inscriptions se font sur le site Internet de la fondation RPC.<sup>7</sup>

### Échanges avec d'autres organismes de normalisation

Sur mandat de la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF), le *Conseil suisse de présentation des comptes publics* (SRS-CSPCP) promeut une présentation uniformisée, comparable et transparente des états financiers des collectivités publiques suisses. La fondation RPC y est représentée par le professeur Reto Eberle. À cet effet, le CSPCP examine la mise en œuvre des *recommandations relatives au modèle comptable harmonisé* (MCH2) pour les cantons et les communes, et publie un rapport à ce sujet. De plus, il est chargé des ajustements annuels du plan comptable du MCH2 et de sa classification fonctionnelle. Le CSPCP prend également position sur les projets de l'*International Public Sector Accounting Standards* (IPSAS) Board.

L'an dernier, le CSPCP a publié un complément à la Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif (recommandation 19) ainsi qu'un document FAQ à propos des contrats Cloud. De même que les prises de positions IPSAS ED 84 (*Concessionary Leases and Right-of-Use Assets in-kind*) et ED 85 (*Improvements to IPSAS*). Pour plus d'informations à ce propos, voir le rapport d'activités du CSPCP<sup>8</sup>.

Par ailleurs, la fondation RPC est également observatrice au sein du *Consultative Forum of Standard Setters* (CFSS) auprès de l'*EFRAG Financial Reporting Board*, basé à Bruxelles. L'EFRAG réunit en son sein les activités actuelles en lien avec la transposition des

<sup>5</sup> [www.fer.ch/lehrbuch](http://www.fer.ch/lehrbuch)

<sup>6</sup> [www.fer.ch/fr/a-propos-de-nous/patron/](http://www.fer.ch/fr/a-propos-de-nous/patron/)

<sup>7</sup> [www.fer.ch/jahreskonferenz](http://www.fer.ch/jahreskonferenz)

<sup>8</sup> [www.srs-cspcp.ch/fr/rapports-n102](http://www.srs-cspcp.ch/fr/rapports-n102)

*International Financial Reporting Standards* (IFRS) dans le droit européen ainsi que les activités liées à l'élaboration des *European Sustainability Reporting Standards* (ESRS). Les ESRS sont les normes que les entreprises d'intérêt public au sein de l'Union européenne doivent appliquer pour établir leur rapport de durabilité (pour la première fois pour l'exercice 2024, à publier en 2025). Les réunions trimestrielles du CFSS, organisées alternativement sur place et virtuellement, servent à l'échange d'informations entre les organismes de normalisation nationaux. Le professeur Reto Eberle participe à certaines d'entre elles en tant que représentant de la fondation RPC. Il représente également la fondation RPC lors de la conférence annuelle de l'*Intergovernmental Working Group of Experts on International Standards of Accounting and Reporting* (ISAR) de la *United Nations Conference on Trade and Development* (UNCTAD) à Genève. Dans le cadre de l'ISAR, des thèmes en rapport avec le reporting d'entreprise sont abordés au niveau mondial.

## Activités prévues en 2024

Les activités suivantes, entre autres, sont prévues pour 2024:

- Poursuite de la révision de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» sous la direction de Silvan Loser. L'objectif est de pouvoir organiser début 2025 une consultation à propos de la recommandation révisée.
- Publication de la quatrième étude RPC sur la présentation des comptes en Suisse.
- Évaluation des retours à propos du document de discussion relatif au développement durable et publication du guide (groupe de travail sous la direction de Reto Eberle).
- Publication de la troisième édition entièrement révisée du manuel RPC en allemand (été) et en français (vers la fin de l'année)
- Conférence annuelle Swiss GAAP RPC le 21 novembre 2024 à l'hôtel Radisson Blu de l'aéroport de Zurich.
- Réalisation d'événements «RPC in situ» à Bienne, Schwytz et Lugano.

En 2024, la fondation RPC fête en outre son quarantième anniversaire qu'elle célébrera par diverses activités, notamment dans le cadre de la conférence annuelle.



Marcel Niederberger, responsable Développement durable chez V-ZUG, explique lors de la conférence annuelle du 16 novembre 2023, comment l'entreprise de tradition zougnoise intègre le développement durable dans son modèle d'affaires.

# Consultations et procédures de vérification

Au printemps 2023, la sous-commission en charge de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» a mené sous la direction de Silvan Loser une procédure de vérification, dans le cadre de laquelle les rapports d'activités de quelque 80 entreprises cotées en bourse appliquant les RPC ont été évalués. La sous-commission a identifié plusieurs points à remanier et est parvenue à la conclusion qu'une révision de la recommandation était indiquée. En se fondant sur les résultats de la procédure de vérification, la Commission d'experts a décidé à l'unanimité de soumettre la recommandation Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» à une révision. La sous-commission a entamé ses travaux dès l'automne 2023.

La feuille de route actuelle prévoit que la recommandation révisée soit adoptée d'ici 2025.

En 2023, la sous-commission Guide de durabilité dirigée par Reto Eberle a élaboré un document de discussion contenant un projet de guide sur la gestion du développement durable et l'établissement de rapports de durabilité, qui a été publié en décembre 2023. Le public intéressé est invité à prendre position à propos de ce projet d'ici mi-avril 2024. Le document de discussion ainsi que les questions visant à susciter des commentaires peuvent être téléchargés sur le site Internet du projet Guide de durabilité.<sup>9</sup>

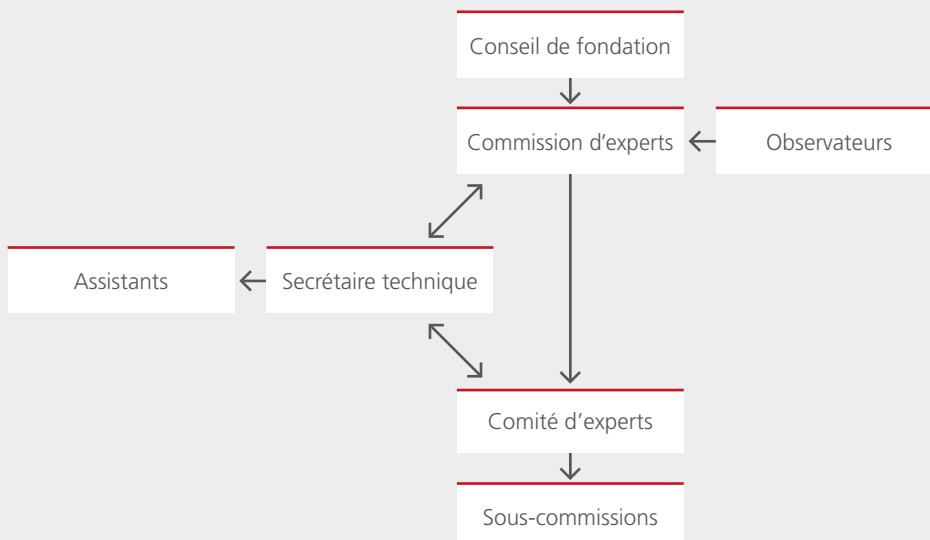
<sup>9</sup> [www.fer.ch/durabilite](http://www.fer.ch/durabilite)

## Organisation

L'organisation et l'entité juridique des recommandations relatives à la présentation des comptes est une fondation créée en 1984. L'organisation elle-même est basée sur le principe du système de milice suisse. Toutes les personnes qui s'engagent en faveur de la fondation RPC sont soumises au code de conduite et au règlement d'organisation.

Dans les sous-chapitres suivants, les personnalités qui se sont engagées l'an dernier pour Swiss GAAP RPC sont nommément citées. Sont également mentionnées les personnes qui ont quitté la RPC fin 2023 (les changements figurent dans le tableau ci-dessous). La fondation RPC remercie toutes les personnes mentionnées pour leur engagement.

### Organigramme de la fondation RPC



### Changements en 2023

	Départs	Entrées
<b>Conseil de fondation</b> (tous les changements au 9.5.2023)	<b>Behr Giorgio</b> , Prof. Dr, président du conseil de fondation, chef d'entreprise	<b>Gribi Reto</b> Solidis Treuhand und Revision
	<b>Jenny Klaus</b> , Dr, spécialiste en finances	<b>Joergensen Mads</b> Georg Fischer
	<b>Dellenbach Rudolf</b> auparavant Aargauische Kantonalbank	<b>Zen-Ruffinen Marie-Noëlle</b> , Prof. Dr Niederer Kraft Frey SA, Université de Genève
<b>Commission d'experts</b>	<b>Christen Edgar</b> (au 31.12.2023) Ernst & Young	<b>Herren Thomas</b> (au 6.12.2023) Gilgen Logistics
	<b>Gard Stéphane</b> (au 31.12.2023) Gard & Partners SA	<b>Streiff Kaspar</b> (au 1.1.2024) Ernst & Young
	<b>Schmid Oliver</b> (au 31.12.2023) Groupe Ganz	
	<b>Vogel Martin</b> (au 31.12.2023) Schaffhauser Kantonalbank	

### Conseil de fondation

Le conseil de fondation est l'organe de direction suprême de la fondation pour les recommandations en matière de présentation des comptes. Il représente la fondation et nomme les personnes autorisées à signer valablement au nom de celle-ci. Parmi les tâches les plus importantes du conseil de fondation figurent l'élection des membres et du président de la Commission d'experts, la détermination de la stratégie de placement, la surveillance des activités de la fondation et l'approbation des comptes annuels.

Le conseil de fondation se compose de trois membres au minimum. Il se constitue lui-même et se renouvelle par cooptation. Les membres du conseil de fondation officient bénévolement.

En 2023, le conseil de fondation s'est réuni trois fois, deux séances ayant eu lieu à Zurich et une en ligne.

Lors de la séance du 9 mai 2023, Reto Eberle a été élu à l'unanimité à la présidence du conseil de fondation. Il succède à Giorgio Behr qui a simultanément démissionné du conseil de fondation. Giorgio Behr a marqué l'évolution de la RPC depuis sa fondation en 1984, d'abord comme membre de la Commission d'experts et à partir de 1992 comme président de celle-ci. Depuis 2002, il présidait le conseil de fondation.

### Membres du conseil de fondation

Nom	Fonctions professionnelles et autres
<b>Eberle Reto – président</b>	Prof. Dr, expert-comptable diplômé, associé, KPMG et professeur d'audit et de contrôle interne, Université de Zurich
<b>Bühlmann Jürg</b>	Dr oec. publ., responsable de l'unité commerciale Entreprises clientes et membre de la direction générale, Zürcher Kantonalbank
<b>Gribi Reto</b>	expert-comptable diplômé, associé gérant et conseil d'administration du groupe Solidis, Olten
<b>Joergensen Mads</b>	Master in Economics & Business Administration, membre de l'Executive Committee et Group CFO, Georg Fischer SA, Schaffhouse
<b>Meyer Conrad</b>	Prof. ém. Dr, Université de Zurich
<b>Zen-Ruffinen Marie-Noëlle</b>	Prof. Dr, avocate, Of Counsel chez Niederer Kraft Frey, Professeur titulaire, Université de Genève



Le président de longue date de la fondation RPC, Giorgio Behr (à gauche), remercié à l'occasion de son départ par le président de la Commission d'experts, Peter Leibfried (au centre), et par le Secrétaire technique, Daniel Bättig (à droite).

## Commission d'experts

La Commission d'experts se compose de 30 membres au maximum. La nomination se fait ad personam par le conseil de fondation mais en tenant compte de l'environnement économique et des intérêts des membres. En vue d'assurer l'obtention d'un consensus et un équilibre des intérêts, le conseil de fondation veille à ce que les différentes parties prenantes soient représentées de manière équilibrée. Sont compris dans les groupes d'intérêts les utilisateurs, les experts-comptables, les destinataires, les conseillers, la politique, l'administration, les organismes de normalisation, les organes de surveillance et les autres parties intéressées. Les membres de la Commission d'experts officient bénévolement.

La Commission d'experts accomplit, entre autres, les tâches suivantes:

- Élection du Comité d'experts
- Approbation du programme de travail
- Octroi de mandats au Comité d'experts
- Discussion et décision sur les avant-projets soumis
- Adoption des projets définitifs pour les Swiss GAAP RPC

En 2023, la commission s'est réunie deux fois. Une séance a eu lieu à Berne et l'autre à Zurich.



La conférence annuelle permet l'échange avec la communauté RPC.

## Membres de la Commission d'experts

Nom	Fonction professionnelle	Membre depuis
<b>Leibfried Peter*</b> – président	Prof. Dr, CPA, professeur d'audit et de comptabilité, Université de Saint-Gall	2010
<b>Annen Michael*</b>	lic. oec. HSG, expert-comptable diplômé, associé, Comptabilité et Revision-SA	2007
<b>Balkanyi Patrick*</b>	expert-comptable diplômé, associé, PwC	2015
<b>Bucher Sven*</b>	Key Account Manager, Institutional Clients & Multinationals, Zürcher Kantonalbank, Directeur de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses SA	2013
<b>Loser Silvan*</b>	Dr oec. HSG, expert-comptable diplômé, associé, KPMG	2019
<b>Seibold Andreas*</b>	lic. oec. publ., expert-comptable diplômé, ancien CFO, Hügli Holding AG	2013
<b>Soland Andreas*</b>	expert-comptable diplômé, VP Corporate Controlling, Tax & Treasury, Hero AG	2013
Bachofen Keller Sandra	économiste d'entreprise ESCEA, Head Group Finance & Controlling, V-ZUG Holding SA	2006
Bieri Jean-Yves	lic. HEC, CFO, Maus Frères SA	2012
Blaser Felix	économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé et CPA, chef d'équipe financements spéciaux, Zürcher Kantonalbank	2007
Bösiger Daniel	économiste d'entreprise ESCEA, auparavant Georg Fischer SA	2015
Bruhin Rolf	lic. oec. HSG, responsable Risk Control, Credit & Recovery Solutions, UBS Switzerland AG	2022
Cheetham Malcolm	ancien Chief Accounting Officer, Novartis AG	2002
Christen Edgar	économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé, associé, Ernst & Young	2015
Dousse Vincent	Professeur privé HEIG-VD, Université de Lausanne et Université de Genève; Directeur fiduciaire, Doxior S.A.	2008
Frey Reto	lic. oec. publ., expert-comptable diplômé, associé, BDO SA	2013
Fuchs Renate	économiste d'entreprise diplômée HES, Head of Reputational Risk des divisions Swiss Bank et Wealth Management, Credit Suisse	2022
Gard Stéphane	M&A Consultant, Gard & Partners SA	2022
Haldimann Karin	économiste d'entreprise HES, experte-comptable diplômée, directrice des finances et du personnel, Association suisse de football (ASF)	2022
Herren Thomas	lic. rer. pol., expert-comptable diplômé, CFO, Gilgen Logistics AG	2023
Keel Thomas	économiste d'entreprise ESCEA, expert-comptable diplômé, Senior Partner, Keel + Partner SA	2006
Kleibold Thorsten	Dr, associé, OBT SA	2022
Malär Lorenz	Dr rer. oec., expert-comptable diplômé, CFO, Cytosurge SA	2020
Merico Dino	économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé, Senior Director Group Finance & Controlling, Kardex Holding SA	2016
Neuhaus Patrick	MBA, expert-comptable diplômé, directeur Corporate Accounting, CFF	2015
Possa Marc	lic. oec., CIA, CFA Chartholder, CEO, VV Vermögensverwaltung AG	2016
Remund Thomas	employé de banque diplômé de la Confédération, expert-comptable diplômé, directeur contrôle financier, Canton Berne	2006
Schmid Oliver	expert diplômé en présentation des comptes et controlling, CFO, groupe Ganz	2018
Vogel Martin	auparavant CEO, Schaffhauser Kantonalbank	2005
Zemp Reto	lic. oec. HSG, expert-comptable diplômé, Head Corporate Reporting, SIX Exchange Regulation SA	2014

\* membre du Comité d'experts



Le thème du développement durable suscite également de vives discussions au sein de la Commission d'experts; ici, lors de la séance du 21 juin 2023 à Berne.

## Comité d'experts

Le Comité d'experts est l'organe préparatoire et exécutif de la Commission d'experts. Il est composé du président de la Commission d'experts et de six membres de la Commission d'experts au maximum. Le président et les membres du Comité d'experts officient bénévolement.

Le président de la Commission d'experts préside la Commission d'experts et le Comité d'experts. Il représente la Commission d'experts à l'extérieur. Le président établit l'ordre du jour des séances de la Commission d'experts en consultation avec celle-ci. Il préside les séances et veille à l'application des décisions prises par la Commission d'experts et le Comité d'experts.

Les tâches du Comité d'experts sont notamment les suivantes:

- Mise en œuvre du programme de travail annuel approuvé
- Octroi de mandats à des membres individuels ou à des sous-commissions pour l'élaboration d'avant-projets
- Exécution des mandats de la Commission d'experts
- Élaboration de projets à l'intention de la Commission d'experts
- Prise de décision sur la conception, la publication et la diffusion des Swiss GAAP RPC approuvées.

Le président et le Comité d'experts sont assistés par le Secrétaire technique et les assistants.

En 2023, le Comité d'experts s'est réuni six fois, dont deux séances virtuelles.



## Sous-commissions

Afin d'élaborer une norme, le Comité d'experts peut créer une sous-commission (également appelée groupe de travail) et faire appel à des experts externes, dont la tâche prend généralement fin lorsque la Commission d'experts approuve la norme. Les membres des sous-commissions officient bénévolement.

En 2023, les sous-commissions suivantes ont été actives pour la fondation RPC:

- Durant l'été 2022, un groupe de travail a été constitué pour le projet d'un guide sur le rapport de durabilité. En 2023, il s'est réuni sept fois.

- En automne 2022, un groupe de travail a été constitué pour la procédure de vérification PV pour la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» qui, depuis la clôture de celle-ci, se consacre à la révision de la recommandation. Il s'est lui aussi réuni sept fois en 2023.

## Observateurs

Les organisations désignées jouent un rôle au sein de la Commission d'experts par l'intermédiaire de leurs observateurs délégués. Les observateurs n'ont pas le droit de vote. Au 31 décembre 2023, les organisations ci-après étaient représentées en qualité d'observateurs:

Organisation	Représentant
Office fédéral de la justice (OFJ)	Gün Merve, avocate, collaboratrice scientifique de l'Office fédéral du registre du commerce
Office fédéral des assurances sociales (OFAS)	Caduff-Solida Beatrice, responsable adjointe de la supervision et de l'organisation
Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA)	Lavina Arduino, lic. oec. HSG, expert-comptable diplômé
Administration fédérale des finances (AFF)	Zihler Florian, Dr iur., chef adjoint de section
Administration fédérale des contributions (AFC)	Berger Hanspeter, expert fiscal
Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)	Sanwald Reto, Dr iur., directeur
EXPERTsuisse	Pabst Patrizia, experte-comptable diplômée, responsable de l'expertise comptable
H+ Les Hôpitaux de Suisse	Rolle Michaël, responsable de la comptabilité et du contrôle de gestion
Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle CHS PP santésuisse	Frauenfelder David, directeur division audit
Union suisse des arts et métiers (USAM)	Tüscher Richard, chef du département des Services, membre de la direction
SIX Exchange Regulation SA	Schneider Henrique, directeur adjoint (jusqu'au 31.12.2023)
Secrétariat d'État à l'économie (SECO)	Sheikh Sabir, lic. iur., avocat, LL.M., Head Listing & Enforcement
Fondation ZEWO	Sanglard Blaise, chef suppléant, secteur Droit économique international
SwissHoldings	Ziegerer Martina, Dr oec., directrice
Fiduciaire   Suisse	Burkhalter Peter, expert-comptable diplômé, Head Accounting, Swisscom SA
veb.ch	Feller Christian, expert-comptable diplômé
Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA)	Pfaff Dieter, prof. Dr rer. pol., président
	Meyer Isaak, CFO

## Secrétaire technique et assistants

Le Secrétaire technique soutient le président de la Commission d'experts et le Comité d'experts dans toutes les tâches techniques et administratives. Il est indépendant et facture à la fondation RPC les heures travaillées. Les assistants sont des collaborateurs de projet employés à l'université de Saint-Gall qui soutiennent la fondation RPC en cas de besoin.

En 2023, le secrétaire a travaillé environ 700 heures au total et les assistants ont consacré environ 1'300 heures à la réalisation des travaux suivants:

- Organisation, participation et compte rendu des différentes réunions, y compris les travaux de préparation et de suivi
- Appui technique aux sous-commissions
- Administration, réponse aux demandes de renseignements et correspondance
- Organisation de la conférence annuelle
- Organisation des événements «RPC in situ»
- Soutien et extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC
- Mise à jour du site Internet et envoi de la newsletter
- Comptabilité financière, y compris les transactions financières et les décomptes TVA
- Gestion du projet de manuel (coordination avec l'éditeur, relecture, etc.)
- Réalisation de la quatrième étude RPC sur la présentation des comptes en Suisse.

### Secrétaire technique

Nom	Fonction professionnelle	Depuis
<b>Bättig Daniel</b>	Dr oec., expert-comptable diplômé, consultant et auditeur indépendant	2020

### Assistants

Nom	Fonction professionnelle	Depuis
<b>Fuchs Louisa</b>	Doctorante et collaboratrice scientifique, Université de Saint-Gall	2023
<b>Gierbl Anita</b>	Dr oec., experte-comptable diplômée, Audit Manager, PwC	2017
<b>Hohmann Florian</b>	Dr oec., chargé de cours permanent, Université de Saint-Gall; CFO, Muntagnard AG	2019
<b>Meister Nicole</b>	experte-comptable diplômée, Audit Manager, Ernst & Young; doctorante, Université de Saint-Gall	2022
<b>Allgaier Alexandra</b>	Doctorante et collaboratrice scientifique, Université de Saint-Gall	2021
<b>Meissner Simone</b>	Collaboratrice Secrétariat ACA, Université de Saint-Gall	2023

En 2023, Kirupanantha Griesan a quitté son poste d'assistant. En revanche, Simone Meissner (à partir de mai) et Louisa Fuchs (à partir de décembre) ont intégré l'équipe du Secrétariat technique.



En 2023, il y a eu un passage de témoin au sein de la fondation RPC: Le président de longue date du conseil de fondation, Giorgio Behr (à gauche), félicite son successeur, Reto Eberle.



## Groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Les organisations et personnes physiques suivantes soutiennent la fondation RPC. La fondation RPC remercie également les organisations et les personnes

physiques qui ne souhaitent pas être mentionnées sur le site Internet ou dans le rapport d'activités (état au 31 décembre 2023).

### Organisations

- Aargauische Kantonalbank
- AMAC Aerospace Switzerland SA
- AMAG Group SA
- APG SGA SA
- Bachem Holding AG
- Balmer-Etienne AG
- Basler Verkehrs-Betriebe
- BDO SA
- Behr Bircher Cellpack BBC SA
- Bell Food Group SA
- BERNINA International AG
- Burckhardt Compression Holding AG
- Burkhalter Holding SA
- BVZ Holding AG
- Cham Group SA
- Coop Genossenschaft
- CPH Chemie + Papier Holding AG
- curafutura – Les assureurs-maladie innovants
- Datacolor SA
- Dätwyler Holding AG
- Deloitte SA
- dormakaba International Holding SA
- Energiedienst Holding AG
- Ernst & Young SA
- Espace Real Estate AG
- fenaco société coopérative
- Fiduciaire Verifid SA
- Fraisa SA
- Georg Fischer SA
- Gewerkschaftliche Wohn- und Baugenossenschaft GEWOBAG
- Groupe Minoteries SA
- HLS & Partner SA
- Huber+Suhner AG
- Investis Holding SA
- Kantonsspital Baden AG
- Kardex Holding SA
- Keel+Partner AG
- Kinderspital Zürich Eleonorenstiftung
- Komax Holding AG
- Congres & Kursaal Berne SA
- KPMG SA
- LAVEBA Genossenschaft
- Maus Frères S.A.
- OBT SA

- Obwaldner Kantonalbank
- Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA
- Centrale de lettres de gage des Banques Cantoniales Suisses SA
- PLAZZA AG
- PricewaterhouseCoopers AG
- Raiffeisen Suisse société coopérative
- REDI AG Treuhand
- Retraites Populaires
- Rivella AG
- Ryser Treuhand AG
- Schaffhauser Kantonalbank
- La Immobilière Suisse Holding SA
- Garde Aérienne Suisse de Sauvetage Rega
- Schwyzer Kantonalbank
- SFS Group Suisse SA
- Siegfried Holding SA
- Solidis Revisions AG
- Solothurner Spitäler AG
- St. Galler Kantonalbank AG
- Stadler Rail AG
- Starrag Group Holding AG
- Teitler Consulting
- Tornos Holding SA
- Treuhand- und Revisionsgesellschaft Mattig-Suter und Partner
- Treureva AG
- Unternehmer Forum Schweiz AG
- V-Zug Holding SA
- Vaudoise Assurances Holding SA
- Association Croix-Rouge Suisse
- Vetropack Holding SA
- Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA)
- Warteck Invest AG
- Zanetti & Partners AG
- Zehnder Group SA
- Zug Estates Holding SA

### Personnes physiques

- Birrer Roland
- Morotti Claudio
- Suter Daniel
- Zeier Peter
- Zurfluh Fabian

# Rapport sur la situation financière

La fondation RPC est une fondation à but non lucratif. La Commission d'experts a pour mission d'élaborer des recommandations dans le but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse. La Commission d'experts peut également se prononcer sur des questions particulières d'intérêt général. La diffusion des recommandations doit être encouragée.

Le capital et les éventuels bénéfices de la fondation sont consacrés exclusivement à l'objectif susmentionné.

## Dépenses relatives aux activités de la fondation

Les charges d'exploitation de la fondation RPC se sont élevées à KCHF 332 en 2023 (2022: KCHF 247). L'augmentation nette de KCHF 85 est principalement due à deux projets en cours, en l'occurrence l'étude RPC (KCHF +53) et la révision du manuel (KCHF +15). En outre, l'organisation de la conférence annuelle de cette année a coûté un peu plus cher (KCHF +9), étant donné que, dans le cadre des festivités organisées à l'occasion du passage de témoin au sein du conseil de fondation, un apéritif a été offert pour la première fois à l'ensemble des participants et participantes. L'augmentation du nombre d'événements «RPC in situ» a également entraîné une hausse des coûts (KCHF +6). En revanche, les dépenses pour les projets techniques n'ont enregistré qu'une faible progression (KCHF +1), étant donné que le démarrage plein d'élan des deux nouveaux projets (RPC 16 et Développement durable) a été compensé, en termes de dépenses, par l'arrêt des deux projets RPC 30 et RPC 28 clôturés en 2022. Les charges pour le Secrétariat technique sont en baisse, car les coûts de celui-ci sont désormais ventilés sur les projets. Par exemple, le Secrétariat technique affecte désormais les travaux de préparation et de suivi des réunions des instances RPC aux coûts des séances, qui font partie des charges des projets.

## Produits destinés au financement des activités de la fondation

En 2023, les produits d'exploitation de la fondation RPC ont eux aussi enregistré une nette hausse par rapport à l'exercice précédent et se sont élevés à KCHF 316 (2022: KCHF 243). Cette évolution est pour l'essentiel imputable à deux effets: d'une part, la nouvelle brochure RPC publiée en janvier (état: 1<sup>er</sup> janvier 2023) a engendré une augmentation des produits de KCHF 72. D'autre part, il y a eu une subvention unique d'un montant de KCHF 20 d'une entreprise cotée appliquant les RPC en lien avec une infraction aux dispositions en matière de normes comp-

tables, qui a été sanctionnée par la SIX Exchange Regulation. Ces recettes supplémentaires de KCHF 92 ont été quelque peu relativisées par la baisse des recettes découlant de l'organisation de la conférence annuelle (KCHF -21). Les recettes provenant du groupe de soutien ont pu être maintenues à un niveau stable grâce à un environnement «Collecte de fonds» exigeant. Certes, le nombre de membres du groupe de soutien a pu être augmenté; mais étant donné que certains n'ont pris la décision d'adhérer qu'à la fin de l'année, cette évolution ne se reflètera dans les résultats que l'an prochain du fait des régularisations effectuées. Étant donné que l'environnement des taux d'intérêt tend à se rétablir et au vu de la décision du conseil de fondation de placer sous forme de dépôts à terme une grande partie des fonds non nécessaires à l'exploitation, il a été possible, pour la première fois depuis plusieurs années, de réaliser un produit financier (KCHF +1).

## Situation financière de la fondation

En 2023, la fondation RPC a enregistré une perte de KCHF 14, sensiblement plus importante que l'année précédente (KCHF 3). Les recettes supplémentaires engrangées n'ont pu compenser que partiellement les dépenses nettement plus importantes engendrées par l'étude RPC et le manuel. Au 31 décembre 2023, la fondation RPC disposait cependant toujours de liquidités à hauteur d'environ CHF 1,3 million et d'actifs nets se montant à environ CHF 1,1 million, qui peuvent être utilisés pour des projets futurs. Les actifs nets générés pourraient couvrir les charges d'exploitation pendant environ quatre à cinq ans dans des conditions normales.

## Perspectives

Côté dépenses, il ne faut pas tabler sur une détente marquante pour l'année 2024, car le niveau d'activité va rester intense: en effet, le manuel doit encore être traduit en français et la forte dynamique autour du rapport de durabilité devrait se maintenir. Enfin, nous fêterons le quarantième anniversaire de la fondation RPC avec des activités particulières dont la planification a déjà commencé. Côté recettes, il faut s'attendre, conformément au cycle, à un tassement des ventes de brochures, lequel devrait être compensé, au moins en partie, par les ventes du manuel.

Comme tous les membres de la Commission d'experts et du conseil de fondation sont bénévoles, le budget financier restera modeste à l'avenir. Le produit des ventes (brochure et manuels) et le groupe de soutien Swiss GAAP RPC créé ces dernières années constituent deux sources de revenus à large assise pour financer les mesures prises en vue de la mise en œuvre du modèle.



# Comptes annuels 2023

## Compte de résultat

	chiffres en CHF	Annexe	2023	2022
Produits nets des livraisons et prestations		2	199'873.21	145'692.64
Aides financières d'organisations		2	117'450.00	97'525.00
Réductions des produits		3	-1'000.00	0.00
<b>Total produit d'exploitation</b>			<b>316'323.21</b>	<b>243'217.64</b>
Frais de projet		1	-247'226.71	-138'126.44
Frais de collecte de fonds et de relations publiques		1	-16'472.63	-16'167.45
Frais pour le Secrétariat technique		1	-61'523.45	-86'780.85
Autres charges d'exploitation		1	-6'557.48	-5'454.28
<b>Total charges d'exploitation</b>			<b>-331'780.27</b>	<b>-246'529.02</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts</b>			<b>-15'457.06</b>	<b>-3'311.38</b>
Résultat financier		3	1'012.18	0.00
<b>Perte annuelle</b>			<b>-14'444.88</b>	<b>-3'311.38</b>

## Bilan

au 31 décembre

	chiffres en CHF	Annexe	2023	2022
<b>Actifs</b>				
<b>Actif circulant</b>				
Liquidités		3	1'291'623.90	1'268'249.97
Créances résultant de livraisons et prestations		3	20'645.83	12'735.66
Autres créances à court terme			11'297.61	6'817.97
Comptes de régularisation actifs			153.00	100.00
<b>Total actif circulant</b>			<b>1'323'720.34</b>	<b>1'287'903.60</b>
<b>Total actifs</b>			<b>1'323'720.34</b>	<b>1'287'903.60</b>
<b>Passifs</b>				
<b>Capital étranger à court terme</b>				
Dettes résultant de livraisons et prestations		3	125'626.62	77'871.78
Comptes de régularisation passifs		2	82'116.67	79'609.89
<b>Total capital étranger</b>			<b>207'743.29</b>	<b>157'481.67</b>
<b>Capital de fondation</b>				
Capital de fondation initial		3	10'000.00	10'000.00
Bénéfices non distribués:				
- bénéfice reporté		3	1'120'421.93	1'123'733.31
- Perte annuelle		3	-14'444.88	-3'311.38
<b>Total capital de fondation</b>			<b>1'115'977.05</b>	<b>1'130'421.93</b>
<b>Total passifs</b>			<b>1'323'720.34</b>	<b>1'287'903.60</b>

## Tableau de flux de trésorerie

chiffres en CHF	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Perte annuelle	-14'444.88	-3'311.38
Augmentation/diminution créances résultant de livraisons et prestations	-7'910.17	9'146.93
Augmentation/diminution autres créances à court terme	-4'479.64	-3'141.90
Augmentation/diminution comptes de régularisation actifs	-53.00	0.00
Augmentation/diminution dettes résultant de livraisons et prestations	47'754.84	9'218.00
Augmentation/diminution comptes de régularisation passifs	2'506.78	-21'481.78
<b>Sortie/entrée de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>23'373.93</b>	<b>-9'570.13</b>
Liquidités au 1.1.	1'268'249.97	1'277'820.10
Liquidités au 31.12.	1'291'623.90	1'268'249.97
<b>Variation des liquidités</b>	<b>23'373.93</b>	<b>-9'570.13</b>

## Tableau de variation des capitaux propres

chiffres en CHF	<b>Capital de fondation initial</b>	<b>Bénéfices non distribués</b>	<b>Total capital de fondation</b>
<b>Fortune de la fondation 31.12.2021</b>	10'000.00	1'123'733.31	<b>1'133'733.31</b>
Perte annuelle		-3'311.38	-3'311.38
<b>Fortune de la fondation 31.12.2022</b>	10'000.00	1'120'421.93	<b>1'130'421.93</b>
Perte annuelle		-14'444.88	-14'444.88
<b>Fortune de la fondation 31.12.2023</b>	10'000.00	1'105'977.05	<b>1'115'977.05</b>

# Annexe aux comptes annuels

## Informations sur les activités de la fondation

La Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes est une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Son siège est à Saint-Gall. Selon l'acte de fondation du 12 juin 2015, le but de la fondation est de créer une Commission d'experts pour élaborer des recommandations en matière de présentation des comptes. Cette Commission d'experts a pour mission d'élaborer des recommandations dans le but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse.

La fondation est une organisation à but non lucratif. Le rapport d'activité 2023 contient des informations sur les activités de l'année en cours, sur l'environnement, les perspectives ainsi que la composition de la Commission d'experts et du Comité d'experts RPC.

Les organes de la fondation sont le conseil de fondation et l'organe de révision. Il n'y a pas de contrats de travail.

Le 21 mai 2024, le conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2023.

## Principes de la présentation des comptes

Les comptes sont présentés conformément à toutes les recommandations sur la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle («true and fair view») du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la fondation. Les présents comptes annuels sont également conformes aux dispositions du droit suisse (Code des obligations).

L'évaluation repose sur le principe de la valeur d'acquisition. Les principes pertinents en matière de présentation des comptes quant aux principaux postes des comptes annuels sont présentés ci-dessous.

## Notes annexes aux comptes annuels

Les notes sont divisées en trois parties:

1. Dépenses relatives aux activités de la fondation
2. Produits destinés au financement des activités de la fondation
3. Situation financière de la fondation

### 1. Dépenses relatives aux activités de la fondation

Les charges engendrées par l'activité de la fondation se décomposent comme suit: projets, collecte de fonds et relations publiques, Secrétariat technique et autres charges d'exploitation.

Les charges sont comptabilisées dans la période durant laquelle les prestations correspondantes sont fournies; les charges s'étalant sur plusieurs périodes sont régularisées. Les heures de travail fournies au sein du Secrétariat technique pour des projets spécifiques sont comptabilisées et affectées aux projets correspondants.



## Frais de projet

Les frais de projet comprennent les dépenses externes et internes et se décomposent comme suit:

chiffres en CHF	2023	2022
Frais de réunion	53'957.45	25'720.24
Frais de déplacement	15'782.43	5'838.24
Projet révision de RPC 30 «Comptes consolidés»	0.00	18'189.82
Projet RPC 28 «Subventions publiques»	0.00	10'848.29
Procédure de vérification et projet RPC 16 «Engagements de prévoyance»	4'750.86	0.00
Projet Guide de durabilité	25'060.47	0.00
RPC in situ	13'090.37	6'990.19
Étude RPC	54'341.72	973.88
Conférence annuelle	60'769.91	51'675.34
Révision de la brochure/du tableau de traduction	850.00	14'593.81
Révision du manuel	18'623.50	3'296.63
<b>Total frais de projet</b>	<b>247'226.71</b>	<b>138'126.44</b>

Les frais engagés pour les séances de la Commission d'experts et du Comité d'experts comprennent exclusivement des débours pour la restauration, les locaux ainsi que les travaux de préparation et de suivi des réunions effectués par le Secrétariat technique. Aucun jeton de présence n'est versé. La nette augmentation des coûts des séances s'explique par le fait qu'en 2023, pour la première fois, toutes les heures de travail fournies au sein du Secrétariat technique pour la préparation et le suivi ainsi que pour la participation aux réunions des projets spécifiques ont été comptabilisées séparément; sans ces frais d'un montant de CHF 28'784, les coûts des séances seraient restés stables.

Les deux projets clôturés en 2022 à propos des recommandations Swiss GAAP RPC 28 «Subventions publiques» et Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» n'ont plus engendré de charges au cours de l'exercice. En contrepartie, les deux projets techniques en cours ont pris leur envol: La procédure de vérification de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» s'est terminée sur un succès en juin 2023 et le projet de révision correspondant a été initié immédiatement. En 2023, le groupe de travail sur le Guide de durabilité a élaboré un document de discussion et un guide sur le rapport de durabilité. Les dépenses pour les deux projets comprennent respectivement la charge de travail des assistants, les frais de traduction ainsi que les frais de restauration et de locaux liés aux réunions des groupes de travail.

La série d'événements «RPC in situ» a joui d'une grande popularité. Après les deux événements organisés en 2022, trois autres ont eu lieu en 2023, à Soleure, Saint-Gall et Lausanne. Les coûts varient quelque peu selon le lieu choisi et ont atteint CHF 13'090 en 2023.

L'étude Swiss GAAP RPC, qui paraît tous les cinq ans, a été publiée pour la troisième fois en 2019. La réalisation de la quatrième étude RPC a engendré en 2023 des charges de CHF 54'342, ce montant englobant non seulement la charge de travail du Secrétariat technique, mais aussi des frais d'impression et d'expédition pour les près de 6'000 questionnaires. Les résultats de la quatrième étude seront publiés au printemps 2024.

Au vu du succès du format hybride de la conférence annuelle des Swiss GAAP RPC proposé pour la première fois en 2021, cette forme d'organisation a été maintenue en 2023. Les participants ont pu être présents physiquement sur le site de la manifestation, à l'hôtel Radisson Blu de l'aéroport de Zurich, et numériquement. Les coûts pour l'organisation se sont montés au total à CHF 60'770. La hausse enregistrée par rapport à l'année 2022 résulte d'un surcroît de travail pour le Secrétariat technique et de l'organisation, pour la première fois, d'un apéritif offert à toutes les personnes présentes à la fin de la manifestation.



Dans le cadre de la nouvelle édition de la brochure publiée le 1<sup>er</sup> janvier 2023, des frais supérieurs ont été engagés pour la révision en 2022. Il s'agit principalement du travail effectué au sein du Secrétariat technique. En 2023, seul le tableau de traduction des termes comptables a été remanié; les charges sont

donc nettement plus faibles. En 2023, la refonte du nouveau manuel RPC a engendré pour le Secrétariat technique des frais de CHF 18'624 pour la coordination avec la maison d'édition et la relecture du contenu et l'harmonisation linguistique.

### Frais de collecte de fonds et de relations publiques

Les frais de collecte de fonds et de relations publiques comprennent les dépenses internes et externes pour l'acquisition de nouveaux membres et le maintien des membres existants du groupe de soutien ainsi que pour la production du rapport d'activité:

	chiffres en CHF	2023	2022
Collecte de fonds		3'741.21	4'033.32
Rapport d'activité		12'731.42	12'134.13
<b>Total collecte de fonds et relations publiques</b>		<b>16'472.63</b>	<b>16'167.45</b>

Les dépenses liées à la collecte de fonds comprennent principalement le temps de travail des assistants ainsi que les frais d'impression et d'expédition du publipostage de collecte de fonds pour étendre le groupe de soutien. Les dépenses pour la

production du rapport d'activité comprennent les frais de conception, d'impression et de traduction. Les dépenses liées à la collecte de fonds et au travail de relations publiques sont restées stables par rapport à l'année précédente.

### Frais pour le Secrétariat technique

Les charges pour le Secrétariat technique (jusqu'à présent: charges administratives) englobent des frais externes et internes pour les services de secrétariat généraux, l'informatique et d'autres coûts administratifs.

	chiffres en CHF	2023	2022
Secrétariat général		44'995.73	77'524.59
Traductions		651.35	456.60
Informatique		15'776.37	8'699.66
Assurance-accident		100.00	100.00
<b>Total frais pour le Secrétariat technique</b>		<b>61'523.45</b>	<b>86'780.85</b>

Nous l'avons déjà mentionné, pour la première fois en 2023, toutes les heures de travail fournies au sein du Secrétariat technique pour la préparation et le suivi ainsi que pour la participation aux réunions des projets spécifiques ont été comptabilisées séparément et

les coûts des séances ont été imputés, ce qui a entraîné un net recul des frais généraux de secrétariat. Le remaniement de la boutique en ligne de Swiss GAAP RPC aux Éditions SKV a occasionné une nette augmentation des charges informatiques externes.

### Frais de personnel

Tous les membres du conseil de fondation et de la Commission d'experts officient bénévolement. Seuls les frais de déplacement pour assister aux ré-

unions sont remboursés à un taux forfaitaire. Pour un orateur (année précédente: deux) de la conférence annuelle, des cotisations d'assurances sociales ont été réglées sur les honoraires correspondants.

Les dépenses correspondantes ont été imputées à la conférence annuelle.

Le Secrétaire technique est indépendant et facture ses services. Les assistants sont employés par l'université de Saint-Gall. Les frais correspondants de secrétariat et de projet des assistants sont facturés par l'université sur la base des frais effectifs et du prix de revient.

Au total, les activités du Secrétaire technique et des assistants ont engendré des coûts d'un montant de

CHF 163'998 (exercice précédent: CHF 136'329). Ces coûts se répartissent comme suit: frais de projets (CHF 115'859), frais de collecte de fonds et de relations publiques (CHF 4'594) ainsi que charges du Secrétariat technique (CHF 43'545), qui comprennent, outre l'organisation générale, la gestion du site Internet et des canaux de «réseaux sociaux», ainsi que la comptabilité. La hausse est due à la forte sollicitation du Secrétariat technique par les projets techniques (en l'occurrence développement durable, manuel et étude RPC).

### Autres charges d'exploitation

Les autres charges comprennent les frais juridiques et de conseil, les frais d'impression, les frais de stockage de la brochure, les dépenses pour l'envoi de la newsletter RPC, les frais de gestion de compte et d'autres dépenses uniques.

Les autres charges s'élèvent à CHF 6'557 en 2023, soit une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (CHF 5'454), ce qui est principalement dû à des frais pour la rédaction et la révision de la déclaration de protection des données du site Internet de la RPC.

## 2. Produits destinés au financement des activités de la fondation

### Produits nets des livraisons et prestations

Les principales sources de revenus comprennent les produits de la vente de la brochure et des manuels, les revenus de licence et les revenus provenant de la tenue de la conférence annuelle.

Les produits résultant de livraisons et prestations sont comptabilisés au moment de la livraison (vente de brochures ou de manuels) ou de la prestation du service (conférence annuelle).

chiffres en CHF	2023	2022
Vente brochures et manuels	125'432.73	53'309.52
Licences	6'400.00	2'950.00
Produit conférence annuelle	68'040.48	89'433.12
<b>Produits nets des livraisons et prestations</b>	<b>199'873.21</b>	<b>145'692.64</b>

Le produit de la vente des brochures au cours de la période sous revue se rapporte à l'édition «Recommandations en matière de présentation des comptes, état au: 1<sup>er</sup> janvier 2023», qui est parue début 2023. Le produit net de la vente de la brochure et des manuels a enregistré une nette augmentation en raison de la nouvelle édition pour atteindre CHF 125'433 (exercice précédent: CHF 53'310).

Les recettes nettes issues des frais de participation à la conférence annuelle ont baissé de près d'un quart (24%), après le record de participation de l'an dernier. Ce recul n'a rien de surprenant, car la clôture en 2023 du projet GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» a fait disparaître une véritable locomotive pour la conférence annuelle.



### Aides financières d'organisations

À l'automne 2017, les activités de collecte de fonds existantes ont été remplacées par un groupe de soutien à large assise. Le groupe de soutien Swiss GAAP RPC permet aux entreprises et aux associations ainsi qu'aux particuliers d'exprimer leur soutien en faveur d'une présentation des comptes indépendante adaptée aux besoins des utilisateurs suisses à partir d'une contribution financière annuelle de CHF 1'000 (entreprises et associations) et de CHF 100 (particuliers).

Au moment de l'inscription, les contributions annuelles promises sont comptabilisées comme des créances. Elles sont comptabilisées dans le compte de résultat pour la période concernée sur une période de 12 mois à compter de la date de la promesse.

	chiffres en CHF	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Aides financières groupe de soutien		97'450.00	97'525.00
Autres aides financières		20'000.00	0.00
<b>Total revenus provenant d'aides financières</b>		<b>117'450.00</b>	<b>97'525.00</b>

En 2023, le groupe de soutien a pu intégrer cinq entreprises supplémentaires et une entreprise a quitté le groupe. Les contributions annuelles des nouveaux mécènes ont été majoritairement régularisées dans les comptes passifs si bien que l'élargissement du groupe de soutien ne produira ses effets dans les aides finan-

cières qu'en 2024. Au total, fin décembre 2023, des produits du groupe de soutien s'élevant à CHF 69'017 (exercice précédent: CHF 66'267) ont été régularisés dans les comptes passifs. Les autres régularisations comprennent les frais de révision ainsi que des frais forfaitaires 2023 pour les membres de Swiss GAAP RPC.

	chiffres en CHF	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Régularisation produits groupe de soutien		69'016.67	66'266.67
Autres régularisations		13'100.00	13'343.22
<b>Total comptes de régularisation passifs</b>		<b>82'116.67</b>	<b>79'609.89</b>

En cas d'infractions aux dispositions en matière de présentation des comptes par des entreprises cotées, la SIX Exchange Regulation peut tenter de parvenir à un accord avec les émetteurs concernés, dans le cadre duquel des cotisations de soutien sont versées à l'organisme de normalisation concerné. En 2023, la

fondation RPC a reçu un paiement de ce type pour un montant de CHF 20'000 (année précédente: aucun). Le produit correspondant est comptabilisé lors de l'entrée de paiement comme «Autre aide financière», car la fondation RPC n'a pas connaissance des accords conclus par la SIX Exchange Regulation à l'avance.

### 3. Situation financière de la fondation

#### Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs bancaires dont la durée résiduelle est de 90 jours ou moins. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

chiffres en CHF	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Compte d'épargne UBS	160'767.11	80'073.49
Compte courant UBS	80'272.94	138'201.36
Zürcher Kantonalbank Compte d'entreprise	249'878.52	1'049'975.12
Zürcher Kantonalbank Compte de dépôt à terme CHF	800'705.33	0.00
<b>Total liquidités</b>	<b>1'291'623.90</b>	<b>1'268'249.97</b>

En décembre 2023, la fondation RPC a ouvert un compte de dépôt à terme auprès de la Zürcher Kantonalbank (ZKB) afin de bénéficier d'intérêts sur le capi-

tal disponible. Le dépôt à terme à la ZKB et le compte d'épargne à l'UBS ont généré un produit d'intérêts de CHF 1'012 en 2023.

### Créances résultant de livraisons et prestations

Les créances résultant de livraisons et prestations ainsi que les autres créances à court terme sont évaluées à leur valeur nominale diminuée des éventuelles pertes de valeur individuelles.

chiffres en CHF	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Débiteurs vis-à-vis de tiers	21'645.83	12'735.66
Correction de valeur	-1'000.00	0.00
<b>Total créances résultant de livraisons et prestations</b>	<b>20'645.83</b>	<b>12'735.66</b>

Les créances résultant de livraisons et prestations s'élèvent à CHF 21'646 (exercice précédent: CHF 12'736) et se composent principalement de créances résultant de la vente des brochures et des manuels encore en attente au 31 décembre 2023 ainsi que

de frais de participation non encore payés par les participants à la conférence annuelle 2023 et des contributions de soutien non encore versées. Une créance pour une contribution du groupe de soutien datant de 2021 a été classée comme irrécupérable et amortie.

### Dettes résultant de livraisons et prestations

Les dettes résultant de livraisons et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale.

chiffres en CHF	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Dettes vis-à-vis de tiers	125'626.62	77'871.78
<b>Total dettes résultant de livraisons et prestations</b>	<b>125'626.62</b>	<b>77'871.78</b>

Les dettes vis-à-vis de tiers comprennent des factures impayées de CHF 125'627 (exercice précédent: CHF 77'872). Leur augmentation s'explique principalement par l'accroissement de l'activité de la fondation qui s'est traduit par des factures d'honoraires

en hausse (Secrétaire technique, prestations de travail d'assistance technique facturées par l'université de Saint-Gall et traductions) ainsi qu'un paiement reporté à l'année suivante.

### Capital de fondation

	chiffres en CHF	2023	2022
Capital de fondation initial		10'000.00	10'000.00
- bénéfice reporté		1'120'421.93	1'123'733.31
- Perte annuelle		-14'444.88	-3'311.38
Total bénéfices non distribués		1'105'977.05	1'120'421.93
<b>Total capital de fondation</b>		<b>1'115'977.05</b>	<b>1'130'421.93</b>

Le capital initial de la fondation s'élève à CHF 10'000 et a été versé au moment de sa création par sa fondatrice. Le capital de fondation total de CHF 1'115'977 (exercice précédent: CHF 1'130'422) ne peut être distribué.

### Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Jusqu'à la date d'approbation des comptes annuels, aucun événement significatif n'est survenu après la date de clôture du bilan.



Plus de cent personnes ont participé à la conférence annuelle RPC du 16 novembre 2023 à l'hôtel Radisson Blu de l'aéroport de Zurich.

# Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

Au conseil de fondation de la **Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Saint-Gall**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe) de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, tandis que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle

que les anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, les vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Selon notre appréciation, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, conformément aux Swiss GAAP RPC et ne sont pas conformes à la loi suisse et avec l'acte de fondation.

## Deloitte.

Deloitte SA



**Christophe Aebi**  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



**Marco Hoogendijk**  
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 21 mai 2024

---

**Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes**

Tigerbergstrasse 9  
9000 Saint-Gall  
Suisse

fachsekretaer@fer.ch  
www.fer.ch

**Concept/conception**

Moser Graphic Design  
www.moser.ch

**Photos**

Page de couverture: Chutes du Rhin,  
Adobe Stock

Lea Moser Fotografie, Muri b. Bern  
www.leamoser.ch

**Impression**

Tanner Druck AG, Langnau i.E.  
www.tannerdruck.ch

Le présent rapport d'activité a été  
rédigé à l'origine en  
allemand et traduit en français. La  
version allemande fait foi.